



**Mémoire du FAN (Financieel Actie Netwerk) et du RJF (Réseau pour la Justice Fiscale)  
au formateur du nouveau gouvernement fédéral**

### ***L'impôt, un projet social pour un avenir plus juste...***

***L'impôt est un des éléments nécessaires au développement durable de nos sociétés :***

***Sans impôts et cotisations sociales, pas de développement possible ; pas de services collectifs et publics rendus aux citoyens, par l'Etat et ses collectivités (régions, communes...).***

***L'impôt juste et progressif reste la réponse de ceux qui souhaitent le développement d'une société basée sur des valeurs de solidarité et d'égalité entre citoyens. Dans ce domaine, les contrastes en Belgique sont frappants : une personne sur six vit en-dessous du seuil de pauvreté, mais par ailleurs 10% des ménages se partagent plus de 50% des patrimoines ; les patrimoines financiers nets des Belges s'élèvent à deux fois et demie le PIB annuel, chiffre parmi les plus élevés d'Europe par tête d'habitant. En ces temps de crise, la solidarité est plus que jamais nécessaire en matière fiscale.***

***Sans sécurité sociale et ses prélèvements, il y aurait, estime-t-on, 2,5 fois plus de pauvreté en Belgique. Les Etats scandinaves par exemple, qui prélèvent des montants fiscaux importants, connaissent peu de pauvreté et sont en tête des indicateurs de prospérité.***

***Une fiscalité juste et progressive, au moment où les populations les plus vulnérables sont davantage exposées, s'impose donc comme un élément de base d'une société juste et sans violence. Ajoutons que le développement de la formation, de la recherche, des infrastructures ou de services collectifs nécessaires à l'avenir de nos sociétés sont des éléments appréciés des investisseurs. L'impôt n'est donc pas un obstacle à l'investissement, il n'en est qu'un des éléments.***

Adresse de correspondance : ATTAC Wallonie-Bruxelles

Rue du beau Mur, 48

4030 LIEGE

***Dans cet esprit, nous demandons au nouveau gouvernement un équilibre budgétaire équitable, cherchant à faire porter les fardeaux les plus lourds par les épaules les plus fortes, en préservant les bas revenus et les allocataires sociaux. Une plus juste répartition des impôts passe par :***

- 1. La mise en œuvre des 108 recommandations relatives à la lutte contre la grande fraude fiscale adoptées le 13 mai 2009 par la Chambre des représentants***
- 2. La levée réelle du secret bancaire fiscal en vue de lutter contre la fraude fiscale. La transparence des mouvements financiers permettrait également d'établir un cadastre des patrimoines incluant toutes leurs composantes y compris la dimension financière), en vue d'une globalisation des revenus à l'IPP. Elle permettrait ainsi d'élargir l'assiette fiscale, d'obtenir de nouvelles recettes fiscales et d'assurer une meilleure justice fiscale***
- 3. L'instauration d'un impôt sur les grandes fortunes, prélevé sur tous les patrimoines supérieurs à 1 million d'euros, hors valeur de la résidence principale.***
- 4. La réduction de la pression fiscale sur le travail compensée par d'autres contributions en provenance des revenus financiers comme la taxation des plus-values sur titres, options...***
- 5. L'évaluation, la simplification et la limitation des multiples déductions fiscales dont bénéficient les entreprises comme les particuliers.***
- 6. La révision du système de déduction des intérêts notionnels et son conditionnement à des créations d'emploi.***
- 7. Un stop à la baisse continue des taux de l'impôt des sociétés.***
- 8. Le renforcement (en moyens humains et technologiques) et la réorganisation du management de l'administration fiscale capable dès lors de lutter efficacement contre la fraude fiscale.***

**Au niveau de l'Union européenne, nous réclamons :**

- 1. La lutte contre le dumping fiscal menant aux délocalisations et aux destructions d'emplois. Un serpent fiscal européen (sur le modèle de l'ancien serpent monétaire), pourrait en constituer une étape obligée. L'élargissement et l'approfondissement de la directive européenne sur l'épargne comme proposés par la Commission européenne.**
- 2. L'instauration d'une taxe sur les transactions financières (de type Tobin-Spahn)**
- 3. La transparence financière par l'échange automatique d'informations entre administrations nationales et banques, et par là, la possibilité d'une lutte contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux, notamment ceux présents sur le continent européen.**
- 4. La lutte active contre les abus des prix de transfert pratiqués par les sociétés transnationales, grâce à l'établissement obligatoire de bilans établis pays par pays, comme étudié à l'heure actuelle par l'OCDE.**

Pour le F.A.N.

Eric GOEMAN

Pour le R.J.F.

Daniel PUISSANT

Liste des adhérents au Réseau pour la Justice Fiscale :

A.C.i . (Agir en Chrétiens Informés), A.C.R.F. (Action Catholique Rurale Féminine), Appel des 600, Alternative Citoyenne, ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions financières et l'Aide aux Citoyens) Wallonie-Bruxelles, C.A.D.T.M. (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde), Caritas Catholica, CETRI (Centre Tricontinental), CGé (Changement pour l'Egalité), C.G.S.L.B. (Centrale Générale des Syndicats Libres de Belgique), C.J.C. (Conseil de la Jeunesse Catholique), C.N.C.D – 11.11.11 (Centre National de Coopération au Développement), C.N.E. (Centrale Nationale des Employés), Collectif Solidarité contre l'Exclusion, Colupa, Communautés de Base (W-B), Crédal, C.S.C. (Confédération des Syndicats Chrétiens), Entraide et Fraternité/Vivre Ensemble, Equipes Populaires, F.G.T.B. (Fédération Générale du Travail de Belgique), la F.G.T.B. wallonne, F.I.A.N, (Foodfirst Information & Action Network), Fraternité séculière Charles de Foucauld, G.R.E.S.E.A. (Groupe de Recherche et d'Etude pour une Stratégie Economique Alternative), Inter-Environnement Wallonie, JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), Justice et Paix, Kairos Europe (W-B), La Lucarne, Le Monde selon les Femmes, M.C.P. (Mouvement Chrétien pour la Paix), M.I.R. – I.R.G. (Mouvement International de Réconciliation – Internationale des Résistants à la Guerre), MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien), Oxfam Solidarité, P.A.C. (Présence et Action Culturelles), Peuples Solidaires, Réseau Financement Alternatif, Réseau Résistances, SAW-B (Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises), Solidarité Socialiste, U.R.B. (Union des Religieuses de Belgique), U.N.S.P. (Union Nationale des Services Publics), VOLENS (Volontaires de l'Enseignement).

Liste des adhérents au Financieel Actie Netwerk : ABVV, ACLVB, ACV, ATTAC VLAANDEREN, BBL, KWB, LBC, NETWERK VLAANDEREN, OXFAM SOLIDARITEIT en 11.11.11.